



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 17 septembre 1999.

« D'argent, à trois fasces de sable, chargées de six roses d'or, 3, 2 et 1.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Boulaye", le lieu planté de bouleaux. Le déterminant fait référence à plusieurs ifs plantés dans la commune dont celui qui se trouve près de l'église.

BOULAY-LES-IFS

EXPLICATIONS :

L'argent avec les fasces de sable symbolisent le bouleau qui a donné son nom au village ; ils sont aussi les armes de la famille Tragin qui a possédé le village de 1577 à 1798. La reprise intégrale du blason de famille étant interdite pour les communes, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les roses indiquent que la Vierge est la sainte patronne du village.

Chacune de ces roses représente les principaux peuplements de Boulay que sont le Gué, le Perron, la Garenne, Courgalin, la Galasière et la Rivière.

Les ornements sont deux deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de sable afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les fasces et les roses (Pour ces dernières, l'ombre noire sur noir ne se voit pas).

La fasce est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu. Quand on en multiplie le nombre on réduit les fasces à égalité d'épaisseur.

La rose héraldique est en fait la fleur de l'églaïer stylisée.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Boulay-les-Ifs reprend les armes de la famille de Tragin qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Boulay-les-Ifs n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.